

# CHARTRE



## Mission

- **Accueillir** jusqu'à la fin de sa vie, la personne âgée dont l'état de santé physique et/ou mental, incompatible avec un maintien à domicile, exige aide, attention et soins.
- **Prendre en charge** la personne âgée, en équipe interdisciplinaire<sup>1</sup>, en considérant et en respectant son individualité, sa religion, sa spiritualité, ses habitudes de vie quotidienne et son projet de vie.
- **Entourer** la personne âgée et ses proches afin que l'EMS la Terrassière devienne son nouveau lieu de vie.
- **Aider** la personne âgée à conserver son autonomie<sup>2</sup> et son indépendance<sup>3</sup>.
- **Prodiguer** à la personne âgée des soins palliatifs, si nécessaire.

## Valeurs

- Tout comme chaque collaborateur, le résidant est vu comme un être unique bio-psycho-social et spirituel, en interactions avec les autres dans un environnement en mouvement. Il a des responsabilités, des relations et des limites qui lui sont propres.
- Chaque membre de l'équipe interdisciplinaire est conscient que le résidant est confronté à des pertes et les reconnaît. Par exemple: perte de son conjoint, de son appartement, de sa mobilité, ...
- Le résidant, ses proches et chaque membre de l'équipe interdisciplinaire établissent une relation empreinte d'authenticité et de confiance.
- Chaque membre de l'équipe interdisciplinaire donne le meilleur de lui-même en faisant son travail avec plaisir, passion et enthousiasme afin de contribuer au bien-être de tous, résidants et collègues.

## Vision

- Etre un EMS de référence respectueux d'une démarche Qualité et privilégiant des relations solidaires et chaleureuses dans un but de bien-être, de sérénité et d'harmonie.

## Stratégies

- **Privilégier** un management participatif.
- **Favoriser** les temps d'échange avec le résidant, ses proches et les collaborateurs.
- **Encourager** la formation individuelle et collective.
- **Inciter** chaque collaborateur à évoluer personnellement et professionnellement.

---

<sup>1</sup> **Equipe interdisciplinaire**: est formée des collaborateurs de tous les secteurs (soins, administration, hôtellerie, animation et bénévoles)

<sup>2</sup> **Autonomie**: capacité et/ou droit à choisir les règles de sa conduite, l'orientation de ses actes et les risques à courir

<sup>3</sup> **Indépendance**: capacité ou possibilité d'effectuer sans aide (seul-e) les activités physiques, mentales, sociales et économiques de la vie courante

In. Dictionnaire des personnes âgées, de la retraite et du vieillissement (rubrique vie sociale) 1984